

Comité directeur du 20 janvier 2020

COMPTE-RENDU (approuvé par le Comité Directeur du 10/03/2020)

Présents (20) : ALESSIO André, BERUARD François, CORN Jean-Claude, DESBREST Romain, DUPIRE Patrick, ESCALER Maria, FARAUT Bertrand, FLEURET Alain, FRESSONNET Maxime, JOUAN Agathe, LAFAYE Guilhem, LE MAO Marion, MESNAGE Dominique, MUZARD Jacques, NASRAOUI Isabelle, OUBRERIE Julie, PIETU Jacques, RABATEL Isabelle, SANCTUS Pascal, VERNIER Francis.

Absents excusés (4) : BANTIGNY Sylvie, DAGAND Matthieu, DUCRUET Janine, HOULOT Christine.

L'ordre du jour du comité directeur a été malheureusement transmis tardivement, les pièces jointes étant nombreuses et assez longues à bien finaliser.

Dorénavant conformément à nos statuts le compte-rendu complet du comité directeur ne sera porté à la connaissance des adhérents et du public qu'après son approbation par le comité directeur suivant. Cependant afin de permettre une information utile et efficace il sera rapidement et largement diffusé un relevé succinct des décisions prises en séance.

1. Eléments divers et administratifs.

A- Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du 4 décembre 2019 :

Vote : 19 voix pour, 1 abstention, le compte-rendu du 4/12/2019 est approuvé.

B- Ajustement des dates de sortie des membres du Comité Directeur pour être en conformité avec la règle du tiers sortant :

Nos statuts prévoient un renouvellement par 1/3 tous les ans des membres du comité directeur, le jeu des postes restés vacants les années précédentes et des démissions impose un ajustement du nombre des membres sortants pour les années ultérieures, après un appel à volontariat il est décidé que :

.Sortie programmée en novembre 2020 (8) : déjà prévues : BANTIGNY Sylvie, FARAUT Bertrand, FRESSONNET Maxime, MUZARD Jacques, SANCTUS Pascal. S'ajoutent : FLEURET Alain, LE MAO Marion et MESNAGES Dominique.

.Sortie programmée en novembre 2021 (8) : déjà prévues : CORN Jean-Claude, DAGAND Matthieu, DESBREST Romain, DUCRUET Janine, HOULOT Christine, NASRAOUI Isabelle. S'ajoutent : ESCALER Maria, OUBRERIE Julie.

.Sortie programmée en novembre 2022 (8) : ALESSIO André, BERUARD François, DUPIRE Patrick, JOUAN Agathe, LAFAYE Guilhem, PIETU Jacques, RABATEL Isabelle, VERNIER Francis.

C- Mise en place d'un listing de recensement des clés.

Jean-Claude Corn qui a bien avancé dans le recensement des diverses clés du club demande à ceux qui en détiendraient personnellement une ou plusieurs de bien vouloir le lui faire savoir, y compris les clés des caves.

D- Achat d'un porte-skis pour le minibus :

A la demande de l'activité ski de randonnée une étude avait été lancée pour l'achat éventuel d'un porte-skis à fixer à l'arrière du minibus permettant une utilisation facilitée des véhicules supplémentaires de covoiturage et en particulier des petits véhicules.

Le seul matériel trouvé sur le marché est un matériel non homologué en termes de normes de sécurité. De plus, au regard du peu d'utilisation qu'il serait fait de ce matériel le coût en paraît assez onéreux (environ 1000 euros) et de plus non budgété .

Aussi après vote avec 2 voix pour et 18 voix contre, l'achat du porte-skis est rejeté.

E- Dates des prochaines réunions :

Les prochaines réunions du Comité Directeur sont fixées au mardi 10 mars 2020 à 19h30 et au jeudi 14 mai 2020 (heure à définir).

F- Participation des membres du comité directeur aux différents pôles de compétences.

Le Président rappelle son souhait de voir chaque membre du comité directeur être rattaché à un des pôles de compétence qui structurent le comité directeur. A leur demande un délai de réflexion est encore accordé aux membres concernés.

2. Pôle activités et formation.

A- Note explicative du parcours de formation pour devenir encadrant d'activité du club.

Bertrand Faraut responsable de l'animation du pôle activités et formation présente la mise à jour du document explicitant le parcours de formation imposé par notre fédération la FFCAM pour devenir encadrant d'une activité.

Ce document plus complet que les précédents rassemble des informations un peu éparées. Il sera accompagné des référentiels des différents diplômes. Il aborde également le dispositif défini pour le remboursement des coûts de formation. Il sera diffusé très largement auprès de toutes les personnes concernées (y compris sur le site internet du club) afin de leur faciliter les différentes démarches à engager.

Il est à signaler que les référentiels des diplômes seront en 2020 remodelés par la Fédération, les personnes concernées y seront donc attentives.

B- Convention avec l'association Espace 3D Parapente.

Bertrand Faraut présente la convention qui pourrait nous lier à l'association de vol libre Espace 3D Parapente.

Notre club, comme la FFCAM, n'est pas habilité à former ses adhérents au parapente. Cette convention permettrait donc à nos adhérents intéressés d'aller se former dans cette association, à la pratique du vol libre et au maniement du parapente, à leur frais mais à des conditions de tarifs intéressantes (de moins 17 à moins 25 % des coûts habituels).

Notre club pourrait ainsi offrir à ses adhérents une nouvelle activité, « la rando -parapente » (montée à pied et descente en parapente). La Fédération Française de Vol Libre est par ailleurs susceptible de nous accorder des subventions pour la pratique de cette activité.

La contrepartie pour notre club serait de faire auprès de ses adhérents une information large de l'activité pratiquée au sein de l'association Espace 3D Parapente, de ses stages de formation et de leurs tarifs.

Vote : avec 20 voix pour la convention nous liant à Espace 3D Parapente est votée à l'unanimité.

3. Pôle prévention et sécurité.

A. Nomination des responsables EPI et CPM

Jacques Piétu responsable de l'animation du pôle prévention et sécurité informe le comité qu'au sein du pôle prévention et sécurité Didier Angeloz est d'accord pour prendre en charge le suivi des EPI (Equipements de Protection Individuelle) et que Martine Piétu assurera la responsabilité de l'animation de la commission CPM (Connaissance et Protection de la Montagne).

La gestion des EPI se fait actuellement sur un logiciel Excel, il s'avère indispensable d'acquérir le logiciel BEAL plus performant (60 € prépayés la première année puis par la suite 5 € d'abonnement par mois). Le pôle outils numériques qui se propose de développer dans un avenir proche un logiciel spécifique pourra aussi ainsi bénéficier d'un retour intéressant de l'utilisation de BEAL.

Vote : 20 voix pour, l'achat du logiciel BEAL est voté à l'unanimité.

B. Prévention et retour d'expérience

Jacques Piétu présente un « pense-bête » sur la gestion des risques en montagne. Ce document pourrait être rassemblé avec le document « organisation des sorties collectives » et le document sur « le parcours des formations » pour constituer un « Mémento de l'Initiateur » porté à la connaissance de tous les initiateurs et futurs initiateurs.

Jacques Piétu souhaite développer le processus de « retour d'expérience ». Il s'agit après chaque accident ou incident présentant une certaine gravité de rassembler au sein de la commission sécurité du club les victimes et les témoins de l'évènement ainsi que des participants de la sortie collective concernée.

Le but est bien sûr d'analyser les raisons et causes de l'accident ou de l'incident mais aussi de les communiquer ensuite largement auprès de notre Fédération, de nos encadrants d'activité et de nos adhérents afin de développer une prise de conscience et une diminution des risques.

4. Pôle communication et événements.

A. Création de projets ou d'évènements internes mobilisateurs et gratifiants

Patrick Dupire responsable de l'animation du pôle communication et événements informe le comité qu'actuellement 21 bénévoles travaillent dans le pôle. Il souhaiterait cependant au regard des projets prévus étoffer encore cette équipe de quelques personnes supplémentaires.

Parmi ces projets il développe l'idée de la mise en place en soirée d'un évènement convivial interne au club permettant de rassembler un maximum d'adhérents toutes générations et toutes activités confondues.

Sans rentrer dans trop de détails cette soirée pourrait comporter projections vidéo de nos activités, buffet, animations, remise de récompenses ...

Vote : avec 20 voix pour est voté à l'unanimité le projet de mise en place d'un évènement convivial et festif dénommé « soirée du club » permettant à toutes les générations et toutes les activités du club de se côtoyer.

B. Partenariats et sponsors : vers une nouvelle relation.

Sans vote, feu vert est donné au pôle évènement et communication pour aller à la recherche de nouveaux partenaires financiers et mécènes afin d'augmenter les ressources du club, améliorer encore le niveau de qualité des activités offertes par le club et susciter ainsi de nombreuses adhésions.

L'accueil des nouveaux adhérents au club sera réorganisé autour de Janine Ducruet.

5. Pôle finances.

A. Clôture des comptes N-1 et mise en place de la saisie comptable.

A la demande de Marion Le Mao responsable de l'animation du pôle finances et sans vote il est décidé de conserver pour la saisie de notre comptabilité le logiciel d'engagements EBP en remplacement du logiciel CIEL.

La transmission des savoir-faire doit se faire rapidement entre Véronique Le Floch- Pulluard notre nouvelle secrétaire comptable et Christine Houlot notre ancienne trésorière ainsi que Claude Fleuret.

Marion Le Mao nous informe que Christine Houlot établira une liste synthétique de l'ensemble des tâches à exécuter à la comptabilité.

B. Nomination d'un membre du CD pour le suivi des subventions et du mécénat.

Marion Le Mao souhaiterait que soit trouvée et désignée une personne chargée du suivi des demandes de subventions et des apports des mécénats.

6. Pôle outils numériques.

A. Mise en place d'un mini coffre pour la clé du minibus.

François Bérnard responsable de l'animation du pôle outils numériques présente un boîtier numérique facile à utiliser (code à 5 chiffres) pour le dépôt des clefs du minibus à l'extérieur des locaux du club. Ce boîtier sera rapidement mis en place à proximité de notre boîte à lettres.

B. Site des collectives, état actuel et planning.

Il présente ensuite sur grand écran l'avancée de la création du nouveau site d'inscription pour les collectives. Le travail effectué par une équipe de douze bénévoles est considérable et le logiciel devrait apporter de grandes satisfactions. Il reste cependant encore deux points techniques à solutionner. La mise en place de ce nouveau dispositif est prévue pour la fin du mois de février 2020.

Le code de ce nouvel outil informatique est sous licence libre et donc accessible à tous permettant ainsi à terme à d'autres clubs de la FFCAM de l'utiliser et même d'y apporter des améliorations après validation des responsables techniques du projet.

7. Pôle jeunes et ouvertures.

A. Définition d'un cadre pour les logos d'activité.

Possibilité sera donnée aux activités jeunes et au-delà à chaque activité du club de réaliser un logo spécifique (liberté d'appellation et de dessin) dans le respect d'une charte graphique qui reste à définir. Le pôle communication et événements fera au prochain comité directeur une proposition en ce sens.

B. Mise en valeur et intégration au club de projets existants.

Le pôle jeunes et ouvertures souhaite améliorer la communication sur certaines de ses activités actuellement peu mises en avant et peu valorisées à leur juste valeur et notamment les activités du groupe Jeunes Alpinistes, des Voyages Lointains et celles menées avec l'association La Halte.

8. Divers

Une communication sera faite sur le site du club concernant l'opération « Glisse en Cœur »

